



VOS DÉPLACEMENTS À LA DEMANDE

- Quoi ? Un service de transport à la demande
- Pour qui ? Pour les Mainvillois de plus de 60 ans et les personnes à mobilité réduite sans limite d'âge
- Pourquoi ? Pour faciliter les déplacements de proximité
- Comment ? Sur inscription au 02 37 18 30 61 ou au 02 37 18 32 26
- Combien ? 1 € le transport (aller-retour)

La municipalité, par l'intermédiaire de son CCAS, met en place *un service de transport à la demande*. Cette offre permettra aux *Mainvillois de plus de 60 ans et aux personnes à mobilité réduite sans limite d'âge* de pouvoir se déplacer sur la commune sur différents lieux, en transport individuel ou collectif.

Modalités d'inscription

Une réservation doit être faite 48h à l'avance auprès de l'accueil du CCAS.

- ▶ Les personnes doivent **s'inscrire chaque année** avec les pièces suivantes
 - Carte d'identité
 - Justificatif de domicile récent (quittances EDF, eau, téléphone datant de moins de trois mois).
 - Nom et n° tél d'une personne à contacter en cas de problème.

Modalités de fonctionnement

- ▶ Transport collectif en minibus uniquement pour les achats alimentaires : Les **mardis matin, et jeudis matin**.
- ▶ Transport individuel ou à deux : **Transport à la demande en triporteur : les mardis, jeudis et vendredis matin**.
- ▶ Ce service sera assuré pour moitié par un transport en **véhicule motorisé** et pour l'autre moitié **en vélo-tripporteur**.
- ▶ Tout usager doit **être muni d'une carte de transport** pour utiliser le service.
 - ▶ La carte de transport doit être présentée au conducteur à chaque montée.
- ▶ Le service n'est **pas assuré les samedis, dimanches et jours fériés** sauf manifestations spécifiques.

Plus d'informations auprès du CCAS au 02 37 18 32 26, par mail ccas@ville-mainvilliers.fr ou par courrier : CCAS, 125 avenue de la Résistance 28300 Mainvilliers.